



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 27 mai 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** concernant les effets de la construction du tram et de la réorganisation des lignes de bus sur la qualité de l'air dans la Ville de Luxembourg.

Le tracé du tram est en plein développement avec deux phases déjà inaugurées (Luxexpo-Pafendall jusqu'à la Rout Bréck en décembre 2017, extension jusqu'à la Stäreplaz en juin 2018) et la troisième phase (extension vers la Gare Centrale) actuellement en construction. L'extension du tram va de pair avec une réorganisation des lignes de bus RGTR traversant actuellement la ville, respectivement empruntant le futur tracé du tram. Cette réorganisation aura vraisemblablement une incidence sur le développement de la qualité de l'air, sur la santé et la qualité de vie des gens vivant et travaillant en ville. Outre les émissions des polluants NOx, PM10 et PM2,5 (particules fines), les émissions de gaz à effet de serre devraient également diminuer.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

1. **Combien de bus RGTR traversèrent la ville avant la construction du tram ? Combien y circulent actuellement et comment ce nombre va-t-il évoluer après la fin des travaux de construction du tram ?**
2. **Est-ce qu'il existe une estimation de la réduction des émissions de polluants et du développement de la qualité de l'air suite à la construction du tram ? Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il nous fournir des chiffres détaillés ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

François Benoy
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 01 JUIL. 2019

**Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**



**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°736 du 27 mai 2019 de l'honorable député Monsieur François Benoy, concernant la qualité de l'air suite à la construction du tram, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics,
à la question parlementaire n° 736 du 27 mai 2019
de Monsieur le Député François Benoy**

Par la question parlementaire n° 736 du 27 mai 2019, l'honorable Député Monsieur François Benoy souhaite s'informer sur les effets de la construction du tram et de la réorganisation des lignes de bus sur la qualité de l'air dans la Ville de Luxembourg.

Le tram dans la Ville de Luxembourg est conçu comme mode de transport structurant de haute capacité et sans pollution de l'air étant donné qu'il roule avec de l'énergie électrique. Le tramway remplacera à terme une grande partie des bus RGTR qui assurent actuellement par des lignes de haute capacité et à forte fréquence cette fonction structurante du réseau de transport public dans la Ville sur l'axe Gare-Centrale-Hamilius-Kirchberg.

Chaque nouvelle étape de mise en service du tram est accompagnée d'une restructuration du réseau de bus RGTR. Lors de mise en service du tram en décembre 2017 entre Luxexpo et Pfaffenthal-Kirchberg, le réseau bus a été restructuré permettant ainsi de réduire le nombre de courses bus RGTR sur le tronçon Luxexpo – Centre-Ville de 23%. Après la mise en service du tram jusqu'à la Place de l'Etoile en juillet 2018, le nombre de bus a pu être réduit davantage portant la réduction totale par rapport à la situation avant le tramway à 37%.

En ce qui concerne les émissions de CO₂, une étude réalisée en 2017 par Luxtram a fait une analyse du bénéfice CO₂ du report modal induit par le tram. Suivant cette étude, les émissions de gaz à effet de serre évités par rapport à un scénario de mobilité moyenne au Luxembourg (2007) ont été estimées à 3.400 tonnes de CO₂ par an pour le tronçon A (pour 20.000 passagers par jour). Ce résultat est conforté par la fréquentation journalière actuelle qui est d'environ 22.000 voyageurs. A la mise en service de l'ensemble de la ligne de 16 km entre Cloche d'Or et l'aéroport du Findel, ce bénéfice serait de 54.000 tonnes de CO₂ par an.

De même, l'impact de la modernisation de la flotte des bus sur la pollution de l'air a été évalué dans une étude réalisée sur base des données disponibles pour l'année 2016. Selon ces calculs, une composition de la flotte de 39% de bus de la norme Euro V et 61% de bus de la norme Euro VI permettrait de respecter la valeur limite annuelle pour le NO₂ en 2018 sans efforts supplémentaires dans les autres secteurs. Pour fin 2018, la composition de la flotte des bus de la Ville de Luxembourg est estimée à 41 % de bus de la norme Euro VI dont 83% de bus hybride et celle du RGTR à 66 % de bus de la norme Euro VI dont 20 bus électriques et 51 bus à caractère hybride ou plug-in hybride.

Etant donné que cette étude part d'un statu quo du nombre de bus dans la Ville de Luxembourg et qu'actuellement le nombre de bus RGTR dans la Ville a été réduit substantiellement, la valeur limite annuelle de 40 µg/m³ pour le NO₂ a pu être respectée.

La baisse claire et nette des moyennes annuelles mesurées en NO₂ de 45 µg/m³ en 2017 à 40 µg/m³ en 2018 montre le succès des efforts réalisés tant en ce qui concerne la modernisation de la flotte des bus qu'en ce qui concerne la réorganisation du réseau de bus RGTR dans la Ville de Luxembourg et la réduction de bus RGTR y relative.

https://environnement.public.lu/fr/loft/air/Polluants_atmospheriques/les_oxydes_d_azote_NOx/historique-NOx.html